

PARCS NATIONAUX : LA MAUVAISE FARCE DU « PÈRE NOËL » !

(ou... LES INCOHÉRENCES DU MINISTRE D'ÉTAT)

- Dans la suite « logique » du Grenelle de l'Environnement et des engagements pris par le ministre d'Etat,
- en pleine année 2010 décrétée « année de la biodiversité » par l'ONU et relayée par le ministère,
- alors que les parcs nationaux travaillent d'arrache-pied à la mise en place de leur première charte...
- alors même que le ministre d'Etat, Jean-Louis Borloo, annonce devant les journalistes la mise en place du 10^e parc national, celui des Calanques, en guise de « cadeau de Noël » pour fin 2010...

Le ministère de l' « écologie » diminue drastiquement le budget des parcs nationaux pour 2011 (- 8%) !

Un parc de plus (Parc national des Calanques) mais des moyens financiers et humains en moins !!!

Le ministre Jean-Louis Borloo annonce devant les médias la création du 10^{ème} parc national pour la fin de l'année 2010, comme « cadeau de Noël » : c'est une excellente nouvelle.

Dans le même temps, loin des médias, Jean-Louis Borloo réduit le budget des parcs nationaux de 6 millions d'euros (soit le budget d'un parc national).

Ainsi, en 2011, les 10 parcs nationaux auxquels s'ajoutent deux nouvelles missions de création (parc forestier et parc zones humides) devront fonctionner avec les moyens de 8 parcs.

Pour l'ensemble des parcs nationaux (850 postes actuellement), le ministère prévoit également la suppression de 19 postes en 2011 et d'une cinquantaine (soit près de 6%) dans les trois ans à venir.

Cette réduction des effectifs est supérieure aux 1,5 % annuels affichés pour les opérateurs de l'État.

En imposant une diminution des effectifs et des moyens dans une période critique pour les parcs nationaux, le ministère confirme, de fait, une rupture sans précédent dans sa politique de protection de la nature et de la biodiversité.

Jean-Pierre Giran, président de Parc nationaux de France, écrit dans Le monde daté du 1er octobre 2010 :
« Neuf parcs nationaux répartis sur l'ensemble de l'hexagone et l'outre-mer sont désormais l'avant-garde de la politique française en matière de biodiversité. Labellisés par l'Union mondiale de la nature, ils font partie de la conscience nationale et constituent des repères de notre identité au même titre que quelques écrivains ou hommes d'Etat. »

Aujourd'hui, la France porte atteinte à ses propres symboles, à sa vitrine en matière de protection de la biodiversité, aux niveaux national et international.

Contacts : Etienne Farand (06 37 29 60 71),
Anthony Turpaud (06 12 09 12 39),
Clotilde Sagot (06 03 53 99 36)

Pour voir le dossier de presse : <http://www.sne-fsu.org/sne/spip.php?article235>